



ANNALES

DES CONCOURS ET EXAMENS

ORGANISES PAR LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,
DU TOURISME ET DE LA MER

DIRECTION DU PERSONNEL, DES SERVICES ET DE LA MODERNISATION



Intitulé du Concours ou de l'Examen Professionnel :

INSPECTEUR DU PERMIS DE CONDUIRE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Année 2004

Mode d'Accès : **EXTERNE/INTERNE**

Epreuve n° 2

Filière, Option ou Spécialité :

Intitulé de l'Epreuve :

Questions Juridiques

Durée : **1 Heure 30**

Coefficient : **1**

Détail :

Code DPSM/MiDeCQ : **IPCSR_04_EI_2_JUR**

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,
DU TOURISME ET DE LA MER

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
POUR LE RECRUTEMENT
D'INSPECTRICES ET D'INSPECTEURS DU
PERMIS DE CONDUIRE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

SESSION 2004

EPREUVE N° 2

REPONSE A UNE SERIE DE QUESTIONS A CHOIX MULTIPLE ET A DES
QUESTIONS APPELANT DES REPONSES COURTES

Ce document comporte sept pages.

**Une ou plusieurs réponses à une série de questions à choix multiple et à des questions
appelant des réponses courtes (six à dix lignes) portant sur des notions élémentaires
relatives au droit administratif d'une part, au droit pénal d'autre part, notamment en
relation avec le code de la route et de la sécurité routière sont à compléter et à remettre à
l'intérieur de la copie.**

Durée : 1 h 30 ; coefficient 1

N°IDENTIFICATION:

Feuille à compléter et à remettre à l'intérieur de la copie sans signe distinctif

Questions à choix multiples

1. La faute de service a un caractère :

général	<input type="checkbox"/>
impersonnel	<input type="checkbox"/>
personnel	<input type="checkbox"/>
public	<input type="checkbox"/>

2. Le retrait maximum de points pour un délit routier s'élève à :

4 points	<input type="checkbox"/>
6points	<input type="checkbox"/>
8 points	<input type="checkbox"/>
12 points	<input type="checkbox"/>

3. Que signifie le sigle CNIL :

Commission Nationale Informatique et Libertés	<input type="checkbox"/>
Comité National des Institutions Législatives	<input type="checkbox"/>
Comité National Interministériel au Logement	<input type="checkbox"/>
Commission Nationale des Instances Locales	<input type="checkbox"/>

4. Le défaut du port de la ceinture de sécurité peut-être sanctionné par :

Une amende forfaitaire	<input type="checkbox"/>
Une suspension du permis de conduire	<input type="checkbox"/>
Un retrait de 3 points	<input type="checkbox"/>
L'immobilisation du véhicule	<input type="checkbox"/>

5. Dans la liste ci-dessous quelles sont les instances qui ne sont pas considérées comme collectivité publique ?

L'Arrondissement	<input type="checkbox"/>
La Commune	<input type="checkbox"/>
L'Etat	<input type="checkbox"/>
Le Canton	<input type="checkbox"/>
Le Département	<input type="checkbox"/>
La Région	<input type="checkbox"/>

6. Le fait de conduire sans permis est sanctionnable d'une amende d'un montant maximum de :

750 Euros	<input type="checkbox"/>
1500 Euros	<input type="checkbox"/>
2000 Euros	<input type="checkbox"/>
5000 Euros	<input type="checkbox"/>

7. Comment s'appelle l'assemblée délibérante du département ?

Le conseil départemental	<input type="checkbox"/>
Le conseil général	<input type="checkbox"/>
Le conseil régional	<input type="checkbox"/>
Le conseil de préfecture	<input type="checkbox"/>

8. La conduite sous l'emprise de stupéfiants constitue :

Une contravention routière	<input type="checkbox"/>
Un délit routier	<input type="checkbox"/>
Une circonstance aggravante à d'autres infractions	<input type="checkbox"/>

9. Quelle est l'instance suprême de l'ordre judiciaire ?

La cour suprême	<input type="checkbox"/>
La cour de cassation	<input type="checkbox"/>
La cour d'appel supérieure	<input type="checkbox"/>
Le grand conseil de l'ordre judiciaire	<input type="checkbox"/>

10. Quelles sont les attributions du Conseil Régional ?

Il règle par ses délibérations les affaires de la région	<input type="checkbox"/>
Il vote le budget de la région	<input type="checkbox"/>
Il tient la comptabilité de l'engagement des dépenses	<input type="checkbox"/>
Il certifie, sous sa responsabilité, le caractère obligatoire de ses actes	<input type="checkbox"/>

Question N°3 :

Citez 4 exemples d'infractions routières entraînant le retrait de 4 points, sur le permis de conduire.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Question N°4 :

Le rôle du tribunal des conflits.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

question N°5 :

Expliquez les différences entre une annulation et une suspension administratives du permis de conduire.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

